



ASSOCIATION SUISSE DE THERAPIE AVEC LE CHEVAL

Procès-verbal de la 41^{ème} Assemblée Générale de l'ASTAC
04 mai 2019

Chemin Champ du Gour 10
1510 Moudon

contact@therapiecheval.ch

www.therapiecheval.ch

41^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

04 mai 2019

Haras Fédéral, salle de la Forge, AVENCHES

Membres présents (22)

ANCEY-KREILIGER Karen, BERCHTOLD Joëlle, BERTHOLET-MURISSET Claire, BOUQUET Christine, BULLIARD Delphine, CHEVEY Mélanie, CLAVIEN Aurélie, DEFFERRARD Françoise, FIERENS Laurence, FIORIN Vanessa, FONTANA Virginie, GRABER Sybille, KAESER Violaine, KNUCHEL Nadia, MARTY Gaëlle, MASSY Sandra, PISECKY RAUSIS Catherine, ROESTI Crystel, STRANCZL-HULMAN Sabine, SCHELLER Lorianne, SCHMIDT Odile, THEUBET Sandra,.

Membres excusés (15)

ABERLE René, AMADO-WUTRICH Danielle, BEN ZBIR Nadia, CHUARD Sylviane, CIARDO-CAVADA Adriana, DEBIEUX Fabienne, DESCLOUX Marine, DONNAY Fabienne, HAUSER Laure, JAQUIER Géraldine, KOENIG Catherine, LEVY GERBER Elodie, MARTINELLI Anne, WIRZ Séverine, ZANETTA-CORTAT Sabine.

Ordre du jour

- ≈ Mot de bienvenue
- ≈ Adhésions / Démissions
- ≈ Démissions et changements au sein du comité
- ≈ Validité de l'Assemblée Générale Ordinaire et liste des présences
- ≈ Nomination des deux scrutateurs/trices
- ≈ Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2018
- ≈ Rapport du comité
- ≈ Retour sur la fête du 40^{ème} anniversaire de l'ASTAC
- ≈ Rapport concernant la formation de base
- ≈ Rapport du groupe de la formation continue
- ≈ Rapport du groupe promotion
- ≈ Rapport de la situation du GIETAC et votation
- ≈ Rapport du groupe reconnaissance
- ≈ Proposition de statuts pour la création d'une fédération avec le PT-CH et votation
- ≈ Rapport de la trésorerie et lecture du rapport de la fiduciaire
- ≈ Approbation des comptes et décharge de l'exercice 2018
- ≈ Projets d'avenir et recherche de forces actives
- ≈ Proposition de nouvelle organisation du comité
- ≈ Election des membres du comité (à bulletins fermés)
- ≈ Divers (envoi à astac@therapiecheval.ch jusqu'au 20 avril 2019)
- ≈ Clôture de l'Assemblée Générale

Mot de bienvenue

Sandra Theubet déclare la 41^{ème} Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) de l'A.S.T.A.C. ouverte et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Nous faisons ensuite un tour de table et chaque membre se présente en quelques mots.

Adhésions / Démissions

L'ASTAC compte actuellement 70 membres dont 15 étudiantes.

Il y a eu trois démissions : Tiffany Freemantle, Natacha Aymon et Céline Neri. Douze nouvelles adhérentes : Virginie Fontana, Aurélie Clavien, Joëlle Berchtold, Karin Breuning, Ophélie Perroud, Sabine Zanetta-Cortat, Alexia Florey, Gaëlle Marti, Crystel Roesti, Mélanie Chevey, Nadège Meylan, Shani Masserey.

Démissions au sein des groupes de travail et du comité :

Sandra Massy a quitté le groupe reconnaissance.

Nadia Knuchel et Vanessa Fiorin ont quitté la formation continue.

Démission au sein du comité

Le comité in corpore est démissionnaire, la situation sera expliquée et débattue en fin d'assemblée.

Validité de l'Assemblée Générale Ordinaire et liste des présences

Aujourd'hui, nous sommes 22 membres présents et 15 personnes sont excusées.

Nomination de trois scrutatrices

Sabine Stranzl-Hulman et Laurence Fierens se portent volontaires.

Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2018

Elodie Lévy Gerber demande de rajouter une précision au dernier PV au point 6:

REMBOURSEMENTS ET DEFRAIEMENT POUR LE COMITE ET LES GROUPES DE TRAVAIL

Le comité qui est en place depuis le changement de comité en 2015 s'est rencontré de façon bénévole à plusieurs reprises chaque année. Les groupes de travail **lors des représentations extérieures**, avaient la possibilité de se faire rembourser les kms ou les billets de train.

Nous avons décidé, lors du comité du 5 décembre 2017, qu'à partir de 2018, un geste symbolique sera fait aux membres du comité et aux membres des groupes de travail. Ce geste consiste en un remboursement des trajets effectués en voiture ou en train à raison de 10 centimes par km ou du billet en demi-tarif.

Une précision est apportée quand au point 12 et la présentation de la thérapie avec le cheval à la BEA à Berne. Les thérapeutes avec le cheval présents à la BEA ne font ni partie du PT CH ni de l'ASTAC, mais ce sont des personnes qui pratiquent de manière privée.

Le PV de l'assemblée Générale de l'ASTAC du 30 avril est accepté par vote à main levée.

Rapport du comité

Beaucoup de rencontres, notamment pour préparer le 40ème de l'ASTAC, 7 soirées, 3 conférences téléphoniques, 1 journée de travail à la Vue des Alpes et un souper annuel.

Retour sur la fête du 40ème anniversaire de l'ASTAC

Le comité remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui ont apporté leur aide. La fête a eu un grand succès et tout s'est bien passé. Il y a eu plus de 700 personnes et la météo était très belle.

Le clip de la journée est diffusé aux membres présents. Il sera sur le site et sur la page Facebook.

De grands remerciements vont au groupe 40ème pour l'organisation et la coordination de cette magnifique journée. Ce groupe était composé de Sandra Theubet, Sara Humair, Lorianne Scheller.

Retours positifs des gens via le site, par oral et lors de la journée. Les retombées sont difficiles à évaluer mais ce fut une belle image de la thérapie avec le cheval et plusieurs articles sont parus en lien avec cette journée.

Sabine Stranzl-Hulman demande le clip pour une présentation qu'elle va faire à l'UNIL.

Si d'autres personnes le souhaitent, elles peuvent le demander au secrétariat.

Rapport concernant la formation de base

Séverine Wirz a fait un rapport qu'elle a transmis à Sandra Massy, car elle est aux USA pour sa formation avec les chevaux.

22 nouvelles étudiantes arrivent à la fin de leur première année de formation. Elles entameront le stage 2 en août (soit elles monteront leur propre pratique et d'autres iront chez des thérapeutes). Durant le stage 2, l'étudiant devra effectuer un film pour le travail de diplôme.

Remerciements aux thérapeutes qui s'engagent pour former les étudiants.

Rapport sur le cursus de formation en TAC à l'EESP

Il y a une année, mes collègues responsables de modules et moi-même conjointement avec l'EESP, accueillons 22 nouvelles étudiantes en TAC.

Une fois les étudiantes mises en limonnières, elles ont entamé leur processus de formation.

L'apprentissage en alternance avec les modules 1, 2, 3 et 4 les ont confrontées aux apports théoriques et pratiques. Le module 5 en lien avec le travail de mémoire entrera en piste dès cet automne.

Actuellement, la majeure partie d'entre elles terminent leur première expérience en stage chez vous, nos collègues, qui les avez reçues pour leur faire partager vos expériences, vos quadrupèdes et votre patientelle. La riche panoplie de difficultés, problématiques et demandes de vos patients leur permet d'éveiller leur curiosité et de découvrir les multiples facettes de notre métier tout comme de leur permettre de construire petit à petit leurs futures identités propres.

D'ici le mois d'août de cette année déjà, elles entameront leur 2ème stage pratique. Certaines d'entre elles auront l'opportunité de monter leur propre pratique, alors que d'autres iront une fois encore découvrir et expérimenter l'un ou l'autre de vos univers thérapeutiques.

Or donc, je viens, aujourd'hui une fois encore, faire appel à votre généreuse collaboration et espère avoir le même accueil et la même ouverture d'esprit que l'année passée lorsque nous vous avons contactés. Vous informer également que pour cette expérience pratique, les étudiantes devront être filmées dans leur pratique au sein du triangle thérapeutique, ceci étant une condition sine qua non à la présentation de leur travail de mémoire lors de la soutenance orale. Ma collègue et moi-même vous contacterons dans le courant de ce mois de mai pour coordonner ceux-ci soit chez vous avec votre pratique, soit pour vous demander de les accompagner lors de la mise en place de leur propre pratique indépendante.

Une fois encore, je vous remercie grandement de votre collaboration sans quoi leur formation n'aurait pas lieu d'être et vous souhaite mes meilleures salutations des USA, où je suis actuellement en formation pour la thérapie avec le cheval.

Pour ce rapport, au nom du COPED de l'EESP, Séverine Wirz, co-responsable du module 3

Rapport concernant la formation continue

La formation continue de l'automne a eu lieu le 24 novembre 2018 et a été donnée par M. Ghiskan Sakijha, directeur du Foyer à Lausanne qui accueille des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. Le directeur a été voir des séances de thérapie avec le cheval et a pu faire beaucoup de lien avec nos pratiques. Les participants ont tous fait un retour positif de cette journée. Le futur nouveau groupe réfléchira à de nouvelles formations pour 2019.

Rapport du groupe promotion

Remerciements pour l'investissement de Sandra Massy durant plusieurs années, son départ est regretté.

Cette année, le groupe a mis en place de nouveaux habits avec le logo de l'ASTAC.

Renouvellement des plaquettes avec un nouveau graphisme.

Le groupe s'occupe également de la maintenance du site. Il s'est également beaucoup investi pour le 40ème et tout le matériel utile pour cette journée.

Pas encore de projet pour l'avenir, les nouvelles idées sont les bienvenues.

Si des personnes souhaitent intégrer ou reprendre ce groupe, elles peuvent s'annoncer à la fin de l'AG ou après auprès de Françoise et Delphine.

Il existe un nouveau livre de la FENTAC qui peut être acheté au secrétariat.

Rapport groupe promo :

Le groupe promotion ne comporte plus que deux membres Delphine Bulliard et Françoise Defferrard suite à la démission de Sandra Massy en juin 2018. Nous regrettons beaucoup le départ de Sandra qui a grandement et brillamment contribué à la promotion de la tac en suisse romande grâce notamment au prix conseillé pour les séances de tac, à sa participation à la création du site internet, à son contenu général et plus spécifiquement au contenu de la partie médiatac, au dépôt du nom « thérapie avec le cheval ASTAC ainsi que le logo de l'ASTAC » à l'ipi (institut de propriété intellectuelle), au renouvellement de la plaquette, à la réalisation des licences ainsi qu'à la rédaction de nombreux textes... Grand merci à toi Sandra pour ton investissement dans cette longue et agréable collaboration.

Cette année le groupe promotion a finalisé les commandes d'habits au logo de l'astac que vous avez pu commander à l'AG de l'année passée, a bien galéré pour la commande de bonnets qui vous sont livrés seulement maintenant, ceci avec nos excuses, mais ils vous seront utiles l'hiver prochain.

En collaboration avec le secrétariat et la graphiste, le groupe promotac a assuré la maintenance du site internet et les mises à jour nécessaires.

Le groupe promotion a renouvelé les plaquettes sous son nouveau graphisme, avec les photos réalisées courant 2017 et avec un contenu légèrement amélioré.

Cette année a particulièrement été colorée par la préparation de la fête du 40ème anniversaire où le groupe promotac s'est investi. Nous avons réalisé les t-shirts, les sacs et les goodies avec le logo de la fête qui est une œuvre de Derib, nous avons organisé la chasse à la licorne, le gymkhana, nous avons initié la création des flags et panneaux de présentation de la thérapie avec le cheval, on a contribué à la décoration du site avec les cartes licorne et imaginé que Cheval-Miroir pouvait proposer un spectacle ...

Nous avons eu grand plaisir à organiser tout ceci, actuellement nous accueillons très, très volontiers des forces nouvelles pour continuer à promouvoir notre beau métier. Nous n'avons pas de projet défini pour l'avenir, justes quelques idées, mais tout est possible grâce à la créativité des personnes qui nous rejoindront. Nous laissons aussi volontiers la place si un groupe nouveau veut se former ou assurons la transition si désiré. Venez nous en parler à la fin de l'AG, nous nous réjouissons déjà de collaborer avec vous.

Rapport de la situation du GIETAC

Brève explication du GIETAC et des discussions pour les nouveaux membres :

Le GIETAC est un groupement international d'études sur la thérapie avec le cheval fondé en 2000 par plusieurs représentants d'associations de thérapie avec le cheval de différents pays :

L'ASTAC, la FENTAC (France), l'ATE (Luxembourg) et HANDIPPO (Belgique).

Le but de ce groupement est d'échanger des idées, des savoir-faire avec d'autres associations, d'entretenir des relations avec les autres pays, de travailler sur la reconnaissance de la thérapie avec le cheval, de faire des échanges d'enseignants, de développer des projets communs et de mettre sur pieds les rencontres francophones.

Le GIETAC a contribué à la création de la charte de déontologie, à la constitution des programmes de formation, à la réalisation des rencontres francophones du GIETAC.

En principe, deux à trois membres du comité de l'ASTAC étaient nos représentants et participaient aux réunions du GIETAC à Paris. Depuis le changement de comité en 2015, la communication avec les membres du GIETAC a été difficile. Nous avons essayé à plusieurs reprises d'organiser des rencontres sans succès. Finalement, en 2017, nous demandions à l'AG de voter ou non la démission de l'ASTAC du GIETAC. L'assemblée a refusé notre démission du GIETAC. Il avait alors été décidé que Céline accompagnerait Edouard et Gérard à la prochaine réunion. Celle-ci a dû être annulée suite au décès d'Edouard. Nous avons reçu ensuite un mail de la présidente qui se questionnait sur la suite à donner. Nous avons répondu au mail et il a été décidé que Gérard et Céline seraient les représentants de l'ASTAC. Nous attendions une réponse à notre mail.

Nous n'avons jamais reçu de réponse. Par contre, au mois de septembre, nous avons reçu l'invitation aux rencontres francophones se déroulant au Luxembourg. Une rencontre du GIETAC y est prévu le dimanche matin.

Françoise et moi sommes donc allées avec Gérard aux rencontres francophones et nous avons participé à la séance du GIETAC.

Il nous a été demandé de nous présenter et de dire nos motivations à participer au GIETAC. Nous avons expliqué la situation et le fait que l'ASTAC souhaitait poursuivre sa participation au GIETAC.

Les 5 membres présents et qui sont entre autres à l'origine de la création de ce groupe (Dominique Darques, Brigitte Martin, Marie-Thérèse Kuypers, Christiane Betz et Gérard Tétard) désirent clôturer leur association par un dernier projet commun entre eux : l'écriture d'un recueil d'articles. (Idée de laisser une trace de ce qui a été réalisé toutes ces années). Ce recueil sera présenté lors des futures rencontres francophones qui auront lieu dans environ deux ans en France. Ces membres fondateurs et amis ont exprimé clairement qu'ils ne désirent pas la participation de nouvelles personnes pour réaliser ce travail. (Ils ne veulent pas les nouvelles membres du comité de l'ASTAC). Gérard resterait notre représentant au GIETAC durant ces deux ans.

La discussion a aussi porté sur la poursuite du GIETAC ou non et sous quelle forme. (Garder ou non des relations entre pays et garder ou non l'association GIETAC). Les membres fondateurs pour certains très âgés souhaitent arrêter après ces deux ans. Ils disent que dans leurs pays respectifs il n'y a personne qui s'intéresse à faire partie du GIETAC. Mais libre à la Suisse de venir avec des projets et de prendre des contacts avec des personnes des associations du GIETAC afin de trouver des personnes motivées. Mais ils refusent l'idée que d'autres associations de thérapie avec le cheval rejoignent le gietac.

Si on prend des contacts avec d'autres associations comme par exemple l'IFEQ (institut de formation en équithérapie) alors il ne serait plus possible d'appeler ce groupe le GIETAC.

Si le GIETAC se dissout alors nous devons refaire une nouvelle charte de déontologie.

Nous avons réalisé que dans tous les cas il serait intéressant et judicieux de retravailler et d'actualiser notre charte et son annexe. C'est pour cela que nous vous proposons ce matin une conférence liée à la publicité et des groupes de discussion cet après-midi. Il est pour nous important d'avoir vos avis et idées à ces sujets.

Concernant le GIETAC nous avons deux éléments à voter :

Acceptez-vous que Gérard soit notre représentant aux prochaines réunions GIETAC durant 2 ans dans le but de créer le recueil ? (montant fixé / relecture du recueil avant publication)

Acceptez-vous la démission de l'astac du gietac après les deux ans ?

Au sein du comité, dans un premier temps nous trouvions dommage que tout le travail et l'investissement réalisé jusqu'à maintenant par les participants du GIETAC tombe à l'eau et nous étions d'avis de garder le GIETAC. Cependant au vu des relations difficiles et du rejet très clair d'intégrer de nouvelles personnes dans ce groupe ; le comité est actuellement pour une dissolution du GIETAC d'ici deux ans et pour effectuer, dès à présent, des démarches pour créer un nouveau groupe de relations internationales.

Discussion :

Il semble qu'il n'y a jamais eu de PV du GIETAC, en tout cas, dans les archives de l'ASTAC il n'y a aucun classeur de PV.

Plusieurs questions ont été soulevées et des apports ont été faits.

Qu'est-ce qu'il y aura dans ce recueil ?

Si on ne participe pas au recueil, est-ce que ça a du sens de financer quelqu'un pour la représentation Suisse ?

Le recueil se basera sur ce qui a été fait jusqu'à maintenant, aura-t-il une vision future ?

La Suisse s'est beaucoup déplacé pour ces rencontres, les frais étaient élevés. Les membres se questionnent sur le sens de continuer et les frais que ça continuera à engendrer pour l'ASTAC, car cela fait un gros trou dans le budget. Si nous souhaitons continuer, un plafond pour les frais sera mis.

Qui va lire ce recueil ? A qui va-t-il servir ? Est-ce que ce sera un recueil de texte et d'articles sur la TAC ?

Présentation de qui est Gérard, pour que les gens puissent se positionner.

Le fait de faire partie d'une association internationale, donnait du sens à l'ASTAC au départ.

Il y a d'autres associations internationales si nous souhaitons garder ce lien. Eventuellement, la Fédération Suisse pourrait être membre de certaines associations et partager les frais.

Votation

Nous votons pour décider si nous souhaitons que Gérard nous représente pour ce recueil avec défraiement de frais une fois par an et relecture du recueil avant publication : abstention : 9 / contre : 13 / pour : 0

Le comité propose de voter pour une démission du GIETAC d'ici 2 ans. L'assemblée propose de voter pour une démission immédiate du GIETAC. Nous votons donc pour une démission immédiate.

Pour : 20 / Abstentions : 2 / Contre : 0

Rapport du groupe reconnaissance

Rapport écrit par Elodie Levy Gerber lu par Sybille Graber.

Défraiement des kilomètres amène une démotivation. Il faut faire attention à prendre soin des personnes qui s'engagent.

Remerciements à Sandra pour son engagement durant toutes ces années et qui a démissionné.

2 rencontres avec le PT-CH.

Différents points abordés :

Démarches avec l'ASCA pour avoir une catégorie TAC (20 vignettes cliniques vont être transmises prochainement). Il faudra éventuellement prévoir des formations pour les membres (validation des formations continues). Après l'entrée à l'ASCA, il sera négocié les heures de pathologie, etc. comme ça a pu être fait avec le RME. Catherine relève que le RME lui a validé les formations faites avec l'ASTAC.

Eventuellement la langue anglaise sera utilisée pour faciliter la communication entre les membres de la Fédération. Si le vote est favorable, il faudra des délégués pour représenter l'ASTAC.

Regret des dysfonctionnements internes au comité, qui ont un impact sur le travail du groupe reconnaissance.

Démission de Céline Neri qui a quitté l'ASTAC.

Les statuts de la fédération ont été envoyés aux membres avant l'AG, ils ne soulèvent aucunes questions.

Votation :

Votation sur l'adhésion à la Fédération Suisse : oui à l'unanimité

Rapport de la trésorerie et lecture du rapport de la fiduciaire

Violaine présente les comptes. De nouveaux items sont ajoutés pour clarifier la comptabilité et être le plus transparent possible.

Montants importants pour le 40ème, le total avoisine les 30'000frs. Violaine a fait un récapitulatif des frais. Par contre nous avons environ 12'000frs de dons qui doivent être déduits des 30'000frs et qui ont été reçus spécialement pour ce 40ème.

Les calendriers ont engendré plus de frais que de gains. Il en reste quelques-uns qui peuvent être pris par les membres.

Le classeur de la comptabilité de l'ASTAC est disponible à tout moment pour consultation.

La comptabilité engendre un travail important pour des comptes ce qui laisse moins d'énergie à disposition pour l'ASTAC. Il est proposé que le fiduciaire Intercompta à Vers-chez-les-Blanc, qui contrôle actuellement les comptes puisse gérer la comptabilité de l'ASTAC afin que le comité puisse mettre l'énergie dans d'autres projets. Suite à la démission de Catherine, Violaine se retrouve seule et aimerait arrêter de s'occuper de la comptabilité.

Lecture de la lettre de la fiduciaire qui conseille d'approuver les comptes. Comptes approuvés à l'unanimité. Remerciements aux caissières.

Question de Christine Bouquet qui aimerait que les objectifs du 40ème soient rééclaircis, vu le montant engendré. Lorianne Scheller mentionne que le but était la promotion. C'était aussi une belle opportunité d'être tous ensemble. Christine pensait que ça aurait été l'occasion de recevoir des fonds pour des projets et est étonnée par le montant dépensé.

Entrer dans des projets de recherche est compliqué financièrement selon les explications de Sandra Massy. Le montant des comptes ayant augmenté, Catherine Pisecky Rausis relève que c'était prévu qu'il y ait des dépenses durant cette journée pour pouvoir aller vers la promotion et la reconnaissance au travers de cette journée. Françoise Defferrard mentionne qu'il y avait l'idée d'un souper de soutien pour amener des finances et cette idée a été finalement abandonnée. Claire Bertholet ajoute que le fait que nous ne faisons pas intervenir des médicaments, ferme des portes au niveau des fonds. Les fonds nationaux ne s'intéressent pas à la TAC, ils financent des thèmes plus généraux et il y a eu des tentatives pour la TAC qui sont restées vaines. Il faudrait reprendre cela dans le groupe reconnaissance, mais pour ce genre de chantier, il faut des forces qui s'engagent. Sandra Massy relève que pour entrer dans la LAMAL nous n'avons qu'une seule tentative de possible et actuellement les chances d'une acceptation sont faibles.

Boucllement des comptes : voir document annexe

Divers

Claire Bertholet propose que les grosses dépenses soient discutées à l'AG en mettant un seuil financier par exemple de 1000frs. Si urgence, des votations par correspondance pourraient être envisagées. Cela permettrait de gérer les soldes en caisse durant cette phase de crise que connaît l'ASTAC et rassurer les membres.

Projets d'avenir

Le comité expose les besoins des groupes dans l'idéal.

Groupe reconnaissance : Fédération avec le PT-CH + reconnaissance ASCA. Besoin de personnes, idéalement bilingues (allemand ou anglais).

Groupe promotion : promouvoir la TAC. Recherche de 2-4 personnes.

Groupe formation continue : participer à l'élaboration des formations continues. Au moins 2 par an.

Groupe relations internationales : prendre des contacts avec des associations d'autres pays. Au moins 3-4 personnes recherchées.

Charte de déontologie : élaborer une nouvelle charte de déontologie pour l'ASTAC, au moins 3-4 personnes. Groupe qui aura une durée définie.

Résumé de l'année au comité

Depuis dernière AG, beaucoup d'investissement pour le 40ème.

En juin : démission de Nadia Knuchel.

En juillet : démission de Catherine Pisecky Rausis.

Ensuite Vanessa Fiorin démissionne mais termine son mandat jusqu'à cette AG.

Souci de communication au sein du comité et avec le groupe du 40ème.

En novembre, souper organisé et discussion sur le fonctionnement. Des propositions ont été faites (décisions prises même si tout le monde n'est pas là, 2 journées de travail par an, présence au maximum aux rencontres).

Journée à la Vue des Alpes mise en place en printemps et nouvelle date fixée en septembre.

En mars, comité assez houleux. Sandra donne sa démission par rapport au fonctionnement qui ne lui convient pas.

Après discussions en aparté, un point fonctionnement a été mis à l'ordre du jour du comité du mois de mars 2019. Les membres portaient des rencontres démotivées. Une lettre a été écrite à Céline pour lui expliquer le ressenti et en lui proposant de rester uniquement au groupe reconnaissance, mais plus au comité. Céline s'est sentie le bouc émissaire et qu'elle était victime d'une injustice. Blessée, elle a souhaité faire une pause et dira si elle revient l'année prochaine. Une médiation a été proposée et Céline l'a refusée. Cela a été discuté avec Claire et Elodie pour poser les choses. Suite à cela, les membres du comité ont tous démissionné. Elles sont motivées à continuer mais dans un climat favorable et respectueux.

Rapport comité

Depuis notre dernière AG, nous avons eu beaucoup de rencontres du comité essentiellement pour préparer la fête du 40ème qui a demandé un investissement de tous.

En juin, nous avons reçu la démission de Nadia Knuchel. Elle reste à la formation continue et est disponible pour le 40ème mais elle ne viendra plus aux prochains comités. Nadia a dû redéfinir ses priorités et ne se sent pas à l'aise dans ce comité.

En juillet, Catherine Pisecky Rausis annonce aussi sa démission pour des raisons personnelles de surcharge ; elle poursuit le travail jusqu'au 40ème et se charge encore des cotisations jusqu'à l'AG 2019.

Vanessa Fiorin nous annonce ensuite sa volonté de quitter le comité ; par contre, elle y participe jusqu'à la prochaine AG.

Durant cette période déjà, il y a eu des échanges de mails et des discussions mentionnant un climat peu agréable ; de l'agressivité et du mépris dans les échanges et la volonté d'en discuter. Prises par l'organisation du 40ème, nous avons eu des comités très chargés et n'avons pas pris le temps d'une discussion approfondie. La communication était parfois compliquée au sein du comité et avec le groupe 40ème. Mais nous y sommes arrivées, avons fait un immense travail et la fête fut réussie et très belle.

Au mois de novembre, nous avons organisé le souper du comité avec les groupes de travail et nous en avons profité pour discuter de notre fonctionnement. Nous avons bien pu échanger et avons soulevé certains points, pour améliorer la communication :

- chacune fait en sorte d'être un maximum présente aux comités ;
- les décisions sont prises même si tout le monde n'est pas là ;
- nous mettons sur pied l'organisation de deux journées de travail par année en conviant les groupes. Ceci afin d'avoir du temps pour se poser, pour discuter et échanger sereinement et mettre en place de nouveaux projets.

Fin janvier, nous organisons notre journée de travail à la Vue-des-Alpes. Cette journée a été intéressante et nous a permis d'échanger et de traiter les différents points sans être trop pressées par le temps. Nous décidons de fixer une nouvelle rencontre en septembre.

Nous nous voyons ensuite en mars pour un nouveau comité. Quelques jours après ce comité, Sandra Theubet nous annonce sa démission. Elle mentionne avoir encore de l'énergie pour l'ASTAC mais n'avoir plus de motivation et de plaisir à venir aux comités. Elle n'a plus envie de participer à ce fonctionnement qui ne lui convient pas.

On a été interpellées et déçues par cette nouvelle démission. Françoise et moi avons chacune contacté Sandra pour parler de sa décision et de notre regret. Après discussion, nous avons mis à l'ordre du jour du prochain comité un point « fonctionnement comité ».

A ce comité, étaient présentes : Françoise, Sandra, Violaine et moi-même ; Céline nous annonçant son absence le matin-même.

Il est ressorti de la discussion du comité que chacune vit de manière difficile ces comités et souvent n'ose pas s'exprimer. Nous avons l'impression que Céline impose son point de vue et personne n'intervient et ne donne son avis. Ce qui fait que chacune dans notre coin, on se démotive et on n'a plus aucune envie de venir aux comités.

Ne sachant comment faire, l'AG approchant, nous ne souhaitons pas continuer ainsi, nous avons décidé d'écrire une lettre à Céline pour lui expliquer notre ressenti. En effet, on repart de ces comités perplexes, tristes, stressées, démotivées ou encore révoltées. Et nous vivons un sentiment d'impuissance pour changer les choses qui nous met parfois en colère.

Nous avons besoin d'un comité qui fonctionne bien dans lequel on peut travailler sereinement dans le respect et la confiance et surtout dans le plaisir et la bienveillance, en défendant des valeurs communes. On reconnaît le travail effectué par Céline mais on pense préférable qu'elle poursuive son travail au groupe reconnaissance et qu'elle quitte le comité. On sait que cela aurait été préférable d'en discuter avant mais malheureusement cela ne s'est pas fait. Et on est aussi conscientes que cette lettre a pu heurter Céline.

Céline a été blessée et a répondu qu'elle démissionnait de l'astac. Elle s'est sentie le bouc-émissaire. Elle souhaite faire une pause et verra si elle y revient l'année prochaine.

Violaine lui a téléphoné pour en discuter et pour proposer une rencontre avec un médiateur mais Céline n'a pas souhaité le faire. Nous avons aussi discuté de cette situation avec Elodie ainsi qu'avec Claire.

Nous sommes bien conscientes que ce que l'on a fait n'est de loin pas l'idéal...

On veut des changements positifs et pour cela on a décidé de donner notre démission pour ne pas vous imposer notre manière de voir.

Nous souhaitons maintenant ouvrir une discussion avec vous pour voir quelle suite on donne à ce comité et à cette association. Nous sommes encore motivées à mettre de l'énergie et à nous investir pour l'astac mais nous voulons un climat favorable et bienveillant pour travailler.

Discussion

Violaine relève que les membres du comité n'ont pas assez pris soin des nouvelles personnes qui avaient intégré le comité et qu'il faut que les choses changent. Le comité porte beaucoup et que cela devient compliqué si de nouvelles forces ne viennent pas. Christine Bouquet trouve cela triste et a senti des tensions au 40ème. Elle n'était pas étonnée par ce qui arrive. Elle relève que Céline a été investie de beaucoup de choses au niveau de la formation et elle a senti que cela devenait difficile à porter. Elle s'est aussi sentie blessée par certains propos de Céline et s'aperçoit que c'est un climat général compliqué. Elle mentionne de bonnes énergies au

niveau du nouveau comité et espère que ce dernier pourra se remettre en place. Elle remercie les membres pour l'investissement jusqu'à maintenant.

Loriane Scheller mentionne qu'elle repartait aussi souvent fâchée des réunions en lien avec le 40ème. Elle relève que l'histoire se répète et que les problèmes interpersonnels prennent parfois le dessus. Comme les thérapeutes travaillent seuls et sont peu reconnus et donc ont besoin de reconnaissance au travers du comité et des groupes. Loriane pense qu'il faut réapprendre à fonctionner en équipe. La leçon de 2 comités qui partent en vrille pourrait amener à mettre en place des choses pour mieux travailler en groupe (supervisions, etc.). Proposition de formation dans le domaine du travail en équipe et présidence qui puisse poser un cadre et veiller à ne pas partir dans ces soucis relationnels.

Sandra Theubet pense qu'il faut tout mettre à plat avec des supervisions, etc. pour pouvoir prendre du recul.

Sandra Massy relève que le comité est bénévole et qu'il faut une posture professionnelle. C'est un gros investissement des membres. Il a fallu aussi beaucoup d'énergie donnée pour la création de la fédération. Chacun doit réfléchir à combien il est prêt à s'investir avant de s'engager. Le 40ème a notamment pris une énergie énorme aux personnes du comité et du groupe. Le fait que ce soit bénévole n'est pas anodin.

Christine Bouquet mentionne qu'il faudrait déjà une reconnaissance matérielle pour ceux qui s'engagent. Les personnes doivent être soutenues dans leurs démarches au niveau des frais en général.

Françoise Defferrard dit que le calcul a été fait pour les kilomètres, mais cela engendrerait déjà des frais énormes qui amèneraient des cotisations plus élevées. Un défraiement a été mis en place, mais il n'est certes pas idéal car très bas.

Christine pense que l'argent doit être plutôt mis pour ces frais et non pour des calendriers, GIETAC, etc.

Odile Schmid pense que la cotisation pourrait être plus haute pour permettre ces défraiements comme nous sommes une association professionnelle et cela valoriserait les personnes qui s'engagent. Le défraiement change la manière de fonctionner.

Sandra Massy mentionne que l'ancien comité était principalement de Genève et donc cela évitait trop de frais de déplacement, ce qui n'est plus le cas maintenant. Il est aussi possible de se voir moins souvent pour diminuer les coûts ou alors d'augmenter les cotisations pour financer diverses choses et que cela soit voté à l'AG. Tout peut être réinventé et il faut il mettre des moyens.

Odile Schmid relève que les personnes étaient davantage engagées en étant en formation puis passent le relais aux suivants. Elle relève être sur le déclin, ne plus pratiquer autant qu'avant et n'a plus la même énergie qu'au début. Les membres ne se connaissent peut-être pas assez les uns et les autres, le partage d'expériences est important et trouverait dommage que tout s'arrête.

Loriane Scheller se demande si des prérequis ne devraient pas être mis pour être au comité et représenter la TAC, par exemple devoir avoir une pratique en TAC. Afin que les personnes restent dans la réalité du terrain.

Il est répondu que nous sommes peu à vouloir s'investir et donc il est difficile de faire un tri.

Sandra Massy relève que le président du PT CH n'est pas thérapeute mais uniquement mari d'une thérapeute avec le cheval, par contre il a du temps et c'est cela qui est mis en avant.

Les journées de comité sont plus gérables peut-être que les soirées.

Sybille Graber amène qu'il y a quelque chose à faire sur l'attractivité du comité et des groupes. Elle avait l'impression que les membres du PT-CH sont plus dynamiques et motivés cela ce qui a été constaté dans les séances (plus de retours des membres et investissement de ces derniers). Elle ressent que chaque année nous sommes moins à l'AG, ce qui est étonnant.

Claire Bertholet Muriset se demande si des gens ne sont pas venus par peur qu'on leur demande de faire quelque chose.

Odile Schmid pense que si on se connaissait plus, les gens seraient peut-être plus impliqués. Peu de contacts avec les autres thérapeutes. Les groupes par région devraient peut-être remis en place et cela éviterait les concurrences et permettrait des échanges d'outils et des supervisions. Un groupe d'intervision s'est mis en place dans la région Jura – Jura bernois – Neuchâtel.

Nadia Knuchel relève que quand on fait partie d'un groupe ou du comité, les membres aiment se sentir utile et les démarches sont souvent longues et prennent du temps donc si on est très occupé à côté cela est vite démotivant par manque de résultat et pense que les petits groupes régionaux pourraient pallier à ça.

Claire Bertholet mentionne que dans l'ancien comité, il avait été reproché que certaines idées étaient souvent balayées ou prises trop tard.

Violaine Kaeser propose une AG extraordinaire pour réfléchir à cela.

Violaine a dans d'autres projets et ne se représentera pas. Françoise, Delphine et Sandra pourraient se représenter, mais ne sont pas assez.

Sandra Massy relève qu'il faut qu'il subsiste au moins un organe de l'association, par exemple le secrétaire, etc. pour que les gens puissent s'annoncer en cas d'intérêt.

La démission de Céline de l'ASTAC pose un problème par rapport à la formation. Ce sera peut-être discuté en COPED.

Il faut au moins 5 personnes au comité.

Est-ce qu'on peut modifier les statuts sans avertir les autres membres ? Par exemple pour éventuellement intégrer des étudiants au comité.

Odile Schmid veut bien faire partie du comité ad interim et idem pour Claire Bertholet.

Il faudrait aussi relancer et responsabiliser les membres, car il y a une réellement une démobilisation et même un super comité ne peut pas tout faire.

Groupes de travail futurs

Groupe reconnaissance : Elodie Lévy Gerber, Sybille Graber sont intéressées, Odile Schmidt les rejoint

Groupe promotion : en stand by

Groupe Formation continue : Sandra Theubet et Sybille Graber sont intéressées

Groupe charte de déontologie : Delphine Bulliard, Françoise Defferrard, Christine Bouquet, Cristel Roesti

Groupe relations internationales : personne ne s'est annoncé

Votation :

Votation des membres pour élire le nouveau comité :

Claire Bertholet-Muriset, Delphine Bulliard, Françoise Defferrard, Odile Schmidt et Sandra Theubet sont élues à l'unanimité.

Claire est désignée comme présidente du comité. Ce comité fonctionnera durant une année avec votation l'année prochaine.

Votation d'environ 1500frs pour que le fiduciaire s'occupe des comptes : oui à l'unanimité.

PV pris par Vanessa Fiorin, finalisé par Delphine Bulliard et Françoise Defferrard